

Le 09 Octobre dernier, le CTPL était convoqué avec pour ordre du jour les restructurations du réseau départemental.

Suite à la demande de la CGT, les documents n'ont été cependant transmis aux organisations syndicales que le 06 octobre.

L'envoi des documents aux représentants des personnels est réglementé et prévoit cet envoi 8 jours avant la tenue de la réunion. Dans cet esprit, la CGT a demandé à la direction locale de reporter cette commission.

La direction a cependant décidé de la maintenir pour le 09 octobre.

Il est surprenant de voir que la direction ait choisi de ne pas appliquer les règles de vie des instances paritaires et qu'elle ait délibérément dégradé le dialogue social dans le département. C'est pourquoi, devant le mépris affiché de la direction envers les instances paritaires, les représentants CGT du personnel ont choisi de ne pas siéger au dernier CTPL.

L'ordre du jour prévoit d'entériner la suppression de trois trésoreries en milieu rural, les trésoreries de Preuilly sur Claise, Château la Valliére et Neuvy le roi.

Le réseau du Trésor Public va donc perdre encore plus le rapport de proximité qu'il avait avec ses usagers au profit d'intérêts économiques.

Le Ministère des finances et la direction locale privilégie ainsi un service public à moindre coût au détriment de la qualité du service rendu.

La direction départementale prétend vouloir faire coïncider la carte des trésoreries avec la carte intercommunale et assure que les moyens modernes de communication notamment Internet peuvent remplacer les déplacements des usagers.

Il est surprenant de constater que l'administration abandonne une partie de la population : les populations isolées peu ou pas familières de l'Internet, les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les populations économiquement et socialement fragiles...

Ces fermetures, cette désertification organisée, ne sont pas toujours au goût de la population et des élus qui ont exprimé leur désapprobation dans des courriers, délibérations et pétitions. Les représentants CGT remettent au Président de la commission l'ensemble des pièces qui reflètent ce refus de voir disparaître le service du Trésor, notamment à Preuilly sur Claise :

- 760 signatures de la pétition citoyenne demandant le maintien de la trésorerie de Preuilly sur Claise
- Les délibérations de l'ensemble des conseils municipaux du canton de Preuilly sur Claise
- Les courriers de soutien de deux sénateurs (Mme Marie-France Beaufils et M Yves Dauge), un député (Mme Marysol Touraine) et celui de la présidente du Conseil Général (Mme Claude Roiron).

La CGT a toujours dénoncé la réduction du service public au Trésor, notamment les fermetures de postes et la réduction des personnels.

Elle a demandé le classement en poste spécifique de Preuilly ce qui aurait pallié au déficit chronique de personnels car des candidats ne manquaient pas.

Si une des raisons de fermeture de Preuilly semble être la gestion impossible du personnel, cette raison ne peut être avancée pour Château la Vallière.

La disparition de la trésorerie de Château la Vallière aura de graves conséquences sur la vie économique et sociale de ce secteur du département.

Quant à la Trésorerie de Neuvy le Roi, la CGT s'était opposée au choix de spécialisation vidant ce poste d'une partie de ses missions et éloignant la population d'une partie des services.

Aujourd'hui, il est surprenant de constater que les arguments avancés par la direction, hier, en faveur de la spécialisation sont les mêmes pour justifier la disparition de ce poste.

La CGT vous demande donc de reconsidérer ces trois fermetures de postes.

Cette déclaration ainsi que les documents remis ce jour devront être annexés au procès-verbal de ce CTPL.